

### **Madame, Monsieur,**

L'association sportive (AS) du collège de type loi 1901 (à but non lucratif) est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et a une double finalité éducative et sociale (découverte d'activités et rencontres avec d'autres collèges).

Notre association s'intègre au projet d'établissement : elle est ouverte à tous et cherche l'épanouissement de chacun. La finalité première de notre association n'est pas le résultat compétitif mais bien le plaisir de pratiquer dans l'échange un maximum d'activités.

Notre principal objectif pour l'année scolaire 2018-19 est de maintenir le nombre de licenciés (132 l'an passé soit 36% des élèves), ce qui montre la vitalité de notre association.

Les entraînements et/ou les rencontres se déroulent le mercredi après-midi de 13H30 à 16H30.

Le repas de midi peut être pris au collège. Pour le repas, les élèves doivent apporter 3 € 50 (possibilité de faire un chèque de 35 € à l'ordre de « Association sportive » pour 10 repas.

Pour chaque rencontre, une convocation est distribuée lors de l'inscription de votre enfant, ainsi vous êtes avertis des lieux et horaires (départ et surtout retour).

### **Les activités débuteront Mercredi 12 Septembre.**

#### **Modalités d'inscription :**

- Une cotisation de 20 Euros (si chèque, à l'ordre de A.S. du collège de Gimont) qui ouvre les portes de toutes les activités (elle prend en compte la licence et l'assurance).

- **Si votre enfant souhaite participer à l'activité rugby** (et uniquement pour cette activité), un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou une photocopie de la licence si votre enfant pratique le rugby en club

- Une autorisation parentale (ces deux documents sont téléchargeables sur l'ENT dans la rubrique « UNSS » et à renseigner)

### **Licence verte : si vous percevez l'allocation de rentrée scolaire, la licence est gratuite pour votre enfant à condition :**

1/ De nous remettre **une photocopie de la notification de droit à l'ARS** (document de la CAF ou de la MSA). Pour les allocataires de la CAF, ce document est disponible sur le site (caf.fr). Nous pouvons vous faire la photocopie au collège.

2/ De nous remettre **un certificat de scolarité** de votre enfant

3/ De renseigner et de signer le tableau de renseignement ci-dessous

<b>NOM Prénom de l'élève</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Certificat de scolarité</b>	<b>Prix licence A.S.</b>	<b>Part fédérale</b>	<b>Tarif famille</b>	<b>Signature</b>
		Collège	20€	21€	0 €	

**Remarque :** En prenant sa licence à l'association sportive, votre enfant est assuré par notre contrat collectif « indemnisation des dommages corporels ». Cependant vous pouvez si vous le désirez bénéficier de la garantie optionnelle « IA sport+ » proposée par la MAIF. Si vous souhaitez cette option contactez l'enseignant d'EPS de votre enfant.

**Programmation des cycles (activités par catégories). Rappel : Benjamin(e)s né(e)s en 2006 et 2007 ; Minimes né(e)s en 2004 et 2005**

**Journée de présentation le Mercredi 13 septembre à Samatan autour du lac (Canoë ; Hand ; foot ; rugby ; VTT ; CO)**

<b><u>Cycle 1 : Septembre / Octobre</u></b>	<b>Benjamins et Benjamines : Hand-Ball Minimes garçons et filles : Football+ Basket VTT toutes catégories lieu : Samatan</b>
<b><u>Cycle 2 : Octobre/ Novembre</u></b>	<b>Toutes les catégories : Badminton + rugby + course d'orientation + Volley-ball Lieu : L'Isle-Jourdain</b>
<b><u>Cycle 3 : Novembre / Décembre</u></b>	<b>Benjamins et Benjamines : Foot et basket Minimes (garçons et filles) : Hand Lieu : Lombez-Samatan</b>
<b><u>Cycle 4 : Février / Mars</u></b>	<b>Toutes les catégories : Escalade ; cirque ; acrosport ; VTT Lieu Samatan</b>
<b><u>Cycle 5 : Avril et Mai</u></b>	<b>Athlétisme toutes catégories</b>

Les enseignants d'EPS